



Nous avons décortiqué leur analyse et sommes en désaccord, sur le fond comme sur la forme, en de nombreux points. M. Michel MERCIER, président du département, a invité les maires concernés, soit les 18 maires de la CCPA, à dialoguer ce lundi 12 mars. J'espère que l'échange sera constructif et que nos arguments seront entendus. Dans tous les cas, une concertation formelle, organisée par le département, est prévue à l'automne 2012. Notre engagement individuel et collectif sera certainement décisif pour le résultat définitif de ce projet.

Je compte sur vous !

En attendant, je vous souhaite un printemps aux mille couleurs et parfums.

**Bertrand GONIN**

# BIENTÔT à ÉVEUX

N° 72

MARS 2012

## Le mot du maire

Le soleil pointe le bout de ses rayons. Nous pouvons encore mieux profiter de la nature qui nous entoure. Le nettoyage de printemps, prévu le dimanche 18 mars, permettra de lui redonner toute sa splendeur. Nous vous attendons nombreux.

Depuis début février, nous employons M. David VENET, à mi-temps, pour l'entretien notamment de nos bâtiments et voiries. Les travaux d'envergure seront toujours faits par nos artisans ou entreprises extérieures. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune.

Il ne vous a pas échappé que nous sommes dans une année importante d'élections nationales. En effet, vous serez sollicités pour les présidentielles et les législatives. Quatre dimanches seront consacrés pour votre expression démocratique. En cas d'absence, je vous invite fortement à voter par procuration. De nombreux pays n'offrent pas l'opportunité à chacun, de décider de son avenir politique. Ne gâchons pas cette chance !

Pour que les candidats puissent se présenter, il leur faut 500 signatures des 43 000 parrains potentiels. J'ai décidé d'accorder la mienne à Mme Eva JOLY pour les idées qu'elle défend. Ce choix n'engage en rien l'équipe municipale dans son ensemble. En effet, lorsque j'ai constitué celle-ci, il n'a pas été question d'un positionnement politique national mais bien d'une politique pour notre village. La pluralité des membres que vous avez élus est d'ailleurs un atout pour notre commune. Seulement, ayant la possibilité, et à mon sens le devoir démocratique de me prononcer, j'ai pris cet engagement. Je ne peux pas vous inviter à exercer vos droits de vote, si je ne les assume pas moi-même.

J'aimerais également évoquer le projet de la déviation de la RD389. Nous avons assisté à une présentation de la phase 1 de l'étude préliminaire le 18 janvier, à la CCPA. La conclusion des bureaux d'études chargés de ce travail, est que les tracés de fond de vallée, avec ou sans tunnel, sont les seuls à retenir pour l'étude de faisabilité.